

Quand « chez vous » devient « à vous »



La vente du patrimoine
avec Maine-et-Loire Habitat

Maine&Loire
habitat

CRÉATEUR DE LIENS DURABLES

qui peut acheter ?

• vous-même

Occupant actuel du logement.

• vos ascendants ou descendants

C'est-à-dire vos parents, enfants ou petits-enfants, sous réserve que leur revenu fiscal de référence (année n-2) ne dépasse pas de plus de 30 % celui défini pour l'accès à un logement social.

composition de la famille	plafond 2011	130 % du plafond 2011
personne seule	19 225 €	24 993 €
2 personnes sauf jeune ménage	25 673 €	33 375 €
3 personnes ou jeune ménage ou personne seule avec 1 personne à charge	30 874 €	40 136 €
4 personnes ou personne seule avec 2 personnes à charge	37 272 €	48 454 €
5 personnes ou personne seule avec 3 personnes à charge	43 846 €	57 000 €
6 personnes ou personne seule avec 4 personnes à charge	49 414 €	64 238 €
par personne supplémentaire	5 512 €	7 166 €

Le logement concerné a plus de 10 ans



Le conseil d'administration de Maine-et-Loire Habitat ainsi que le conseil municipal de votre commune ont donné un avis favorable sur la vente du groupe de logements

de nombreux avantages

un prix très attractif

Le prix de vente proposé par Maine-et-Loire Habitat est toujours inférieur à celui du marché actuel de l'immobilier.

un investissement rassurant

Votre logement, vous le connaissez bien : vous évitez ainsi mauvaises surprises et vices cachés !

une étude financière personnalisée

Un prêt sans intérêt peut vous être proposé, d'un montant situé entre 7 000 € et 10 000 €, sous conditions de ressources et sans dépasser 10 % du financement de l'opération (revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'imposition sur le revenu 2010) :

- 7 000 € lorsque les ressources de l'accédant sont comprises entre 75 % et 90 % des plafonds des prêts PSLA ;
- 10 000 € lorsque les ressources de l'accédant sont inférieures à 75 % des plafonds des prêts PSLA.

composition de la famille	plafond	75 % du plafond	90 % du plafond
1 personne	23 688 €	17 766 €	21 319 €
2 personnes	31 588 €	23 691 €	28 429 €
3 personnes	36 538 €	27 404 €	32 884 €
4 personnes	40 488 €	30 366 €	36 439 €
5 personnes et +	44 425 €	33 319 €	39 983 €

un conseil financier

Vous bénéficiez d'une simulation financière et d'une orientation vers les organismes prêteurs partenaires de Maine-et-Loire Habitat (1% logement, Crédit Foncier...).

un parcours accompagné

Les services de Maine-et-Loire Habitat restent à vos côtés et vous assistent jusqu'à la signature de l'acte de vente.

pas de versement d'acompte de 10 %

Seul un règlement "symbolique" de 400 € vous est demandé pour valider votre engagement à la signature du compromis de vente.

3 étapes

Voici les trois grandes étapes après votre engagement sur l'acquisition du logement :

- 1** **Maine-et-Loire Habitat fait procéder à ses frais aux différents diagnostics obligatoires :**
 - diagnostics de performance énergétique
 - diagnostics gaz, électricité, amiante, termites, assainissement
 - intervention d'un géomètre pour établir un document d'arpentage afin de valider la délimitation de votre parcelle de terrain
- 2** **La signature du compromis de vente et de l'acte est organisée chez le notaire en charge des ventes pour Maine-et-Loire Habitat**
Toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez être accompagné de votre propre notaire, sans frais supplémentaires.
- 3** **Vous passez du statut de locataire à celui de propriétaire le premier jour du mois suivant la signature de l'acte**
Le dépôt de garantie versé à l'entrée dans le logement (un mois de loyer) vous est remboursé dans un délai de deux mois.



notre service plus

Pendant une durée de huit ans, une garantie de rachat du logement par Maine-et-Loire Habitat vous protège en cas de difficultés :

- chômage (durée supérieure à un an)
- dissolution de PACS ou divorce ;
- mobilité professionnelle (plus de 70 km)
- invalidité reconnue
- décès de l'acquéreur ou d'un descendant direct faisant partie du ménage

Maine-et-Loire Habitat s'engage à vous reloger dans son parc locatif



“

annie & tony

Ma femme et moi étions locataires de la maison depuis 1988. Nous y avons élevé nos deux filles et l'avions aménagée et décorée comme si elle était à nous. Chaque année, nous espérions pouvoir l'acheter... jusqu'à ce que Maine-et-Loire Habitat nous donne son feu vert : devenir propriétaire pour 84 000 € à 15 km d'Angers était inespéré !

En plus, nous avons bénéficié des services d'un courtier et obtenu un prêt Mission sociale à 0 % équivalent à 25 % du prix de la maison.

L'accompagnement personnalisé de Maine-et-Loire Habitat jusqu'à la signature chez le notaire, avec la garantie de relogement et de rachat en cas de problème majeur ont achevé de nous convaincre de sauter le pas en toute confiance !”

Annie et Tony,
heureux propriétaires d'un pavillon
de type 4 près d'Angers



contacts

vente du patrimoine

Brigitte Lainé
chargée des ventes
02 41 81 68 49

Élodie Bourdeau
assistante
02 41 81 68 76

courriel
achetezvotrelogement@mlhabitat.fr

Retrouvez tous nos projets
sur notre site internet
www.maineetloire-habitat.fr



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
11 rue du Clon - BP 70 146
49001 Angers cedex 01
Tél. 02 41 81 68 00
Fax 02 41 81 68 68

www.maineetloire-habitat.fr

